



# FÉDÉRATION SUISSE MOTONAUTIQUE

www.motorboot-schweiz.ch - www.motonautique-suisse.ch - www.motonautica-svizzera.ch

---

## Procès-verbal de l'Assemblée des délégués FSM pour l'année 2018

Samedi, 23 février 2019, 10.30 h, Centre de congrès BERNEXPO, Berne

### Présent

Comité :

Jean Pierre Zingg, président  
Ernst Möckli, vice-président, trésorier  
Walter Blank, délégué Haut-Rhin  
Eugen Pippo, délégué membres individuel  
Yvan Motta, FSMS Sport, délégué UIM  
Philippe Tesse, Aquabike

Membres honoraire: Walter Lehmann

Vérificateurs des comptes: Markus Krummen  
Edith Liechti

Représentants des clubs et institutions:

ASNAV	Association Suisse pour la Navigation Intérieur
BCE	Boot Club Augst
BES	Barca Epoca Svizzera
BVA	Bootsverein Aaretal
CMLN	Club Motonautique Lac de Neuchâtel
CNG	Club Nautic Gampelen
CNTY	Cercle Nautique Tapa Sabllias
IGB	Interessengemeinschaft Boot Ägerisee
MCA	MotOrbootclub Aare-Solothurn
MCT	Motorbootclub Thunersee
WCV	Wassersport Club Vierwaldstättersee
WSCO	Wassersportclub Obwalden
YCB	Yachtclub Bielersee
YCR	Yacht-Club Rothaus
ASCN	Association Suisse des Constructeurs Navals

Membres individuel:

13 membres sont présent, le groupe a été représenté par Eugen Pippo, délégué membres individuel

## **Excuses:**

Clubs et institutions:

CNLG	Club Nautique La Galère, Arnaud Jacopin, Président
CVG	Cercle de la Voile de Grandson, Claude Cassard, Président
BCE	Boots-Club Erlach, Thomas Sager, Président
SNG	Société Nautique de Genève, Yvan Ballif, Président
MYCL	Motor-Yacht-Club Léman, Cédric Carrard, Président
SNMC	Société Nautique Montreux-Clarens, Michel Detrey, Président
CNV	Club Nautique de Versoix, René Schneckenburger, Président
CNM	Club Nautique Morgien, Yves Gausson, Président
CNS	Club Nautico Salsalto, Francesco Chiesa, Presidente
CNL	Club Nautico di Lugano, F. Ackermann, Président
SMCGW	Segel- und Motorbootclub Glarnerland-Walensee, Rolf Blumer, Président
BCT	Bootsport-Club Thalwil, Serge Keller, Président
CCS	Cruising Club der Schweiz, Daniel Rossier, Commodore
Promot AG	Marc Spiegl
Faul AG, Erlach	Fredy Faul

Membres individuel:

:

14 membres individuel ont envoyé une lettre d'excuse

## **Point 1 Ouverture de l'assemblée**

Le président Jean-Pierre Zingg ouvre la 52ème Assemblée des délégués FSM à 10.43 h et souhaite la bienvenue au membre honoraire, présidents, représentants des clubs, membres individuel, hôtes et tous ceux qui participe pour la première fois à une assemblée FSM.

## **Point 2 Quorum**

Présent	25 voix
Majorité absolue	13 voix
Délégués des clubs et institutions	15 personnes

## **Point 3 Election des scrutateurs**

Michael Thaler, président MCA Solothurn est proposé et désigné. Il a été accepté à l'unanimité par l'assemblée.

## **Point 4 Procès-verbal de l'assemblée du 24 février 2018**

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2017 du 18.02.2018 était à disposition en allemand et en français dans la salle. En plus il a été envoyé à tous les clubs, membres individuel et il a été publié sur nos sites d'internet.

Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

## **Point 5 Rapports annuels**

### **5.1 Président**

Le rapport annuel du président FSM pour l'année 2018 était en allemand et en français à disposition dans la salle. En plus il a été envoyé avant l'assemblée à chaque président et aux membres individuel avec l'invitation pour l'assemblée. En plus il a été publié sur nos sites d'internet. **Le président souligne la durée de l'engagement du comité (plus que 20 ans) et souhaiterait dans un avenir proche un renouvellement.**

### **5.2 Haut-Rhin**

Walter Blank, délégué Haut-Rhin nous signale que pour le moment sur les eaux du Rhin tout est en ordre et sans restrictions.

### **5.3 FSMS-Compétition**

- Le rapport d'activité 2018 a été présenté par Ivan Motta en langue italienne et ensuite résumé en allemand par le président FSM, J.P. Zingg.
- L'année passée aucune course de championnat à Campione (I) a pu être réalisée par manque de moyens financiers de la ville de Campione.
- UIM s'efforce de réaliser des courses de bateaux de compétition de manière extrêmement écologique pour leur garantir l'existence de la survie sécurisée.
- Proposition de Tom Amann, OSB Oldtimer Schiffer Bodensee (batelier de bateaux ancienne sur le lac de Constance) :  
Organiser plus de courses de compétition en combinaison avec des bateaux de course anciennes et des «racer» actuel. Par une acceptation plus élevée des bateaux anciennes par la population, profitera sûrement aussi le sport de compétition avec les nouveaux bateaux de course. Actuellement Ivan Motta est en train d'étudier le problème pour l'année 2020.

### **5.4 FSMS-Aquabike**

- Le rapport d'activité 2018 a été présenté par Philippe Tesse en langue française et ensuite résumé en allemand par le président FSM, J.P. Zingg.
- Dans le cadre du championnat suisse on a malheureusement très peu d'activités pu organiser en 2018.
- Jet Cross Tour (seulement jets à bras) a été soutenu dans le cadre du championnat européenne avec une course de compétition au Bouveret VS.
- Alec Enderli conduit avec une licence de la FSM et s'engage avec succès en Europe. Dans les différents épreuves il conduit très souvent dans les trois catégories.
- Brandon Gex conduit avec beaucoup de succès chez les amateurs.
- Dans la consultation « Révision partielle du règlement de la navigation sur le lac Léman » concernant le jet-ski, FSMSport travaillait étroitement avec la FSM contre une interdiction générale des jet-ski sur le lac Léman. Nous sommes contre une libération totale du jet-ski. Par contre nous plaidons pour la conservation de la possibilité, comme jusqu'à présent, que des événements bien précis soient toujours encore possible. La réponse du département n'est pas encore arrivée jusqu'à aujourd'hui.
- Les championnats européenne Jet Cross Tour ont lieu le 27 et 28 août 2019 au Bouveret VS sur le lac Léman.

## **6. Caisse**

Le trésorier, Ernst Möckli, explique le résultat de l'exercice 2018 et distribue le bilan et les comptes de résultats en allemand et en français. L'exercice correspond sans grande écart du budget et présente un gain.

### **6.1 Rapport des vérificateurs**

Le rapport des vérificateurs a été présenté par le réviseur Markus Krummen. Les réviseurs demandent l'adoption des comptes annuels de l'exercice 2018. Marcel Krummen remercie le trésorier pour son engagement et la bonne tenue de la comptabilité.

### **Point 6.2 Approbation des comptes 2018 et décharge du comité**

L'exercice comptable 2018 et tous les rapports annuels sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité. L'assemblée a donné décharge au comité et au trésorier à l'unanimité.

## **Point 7 Election**

### **7.1 Comité**

Martin Stverak vient d'être nommé avec acclamation comme nouveau membre du comité et responsable de notre site d'internet.

Le reste des membres du comité actuel sont réélus avec acclamation.

### **7.2. Réviseurs**

Ont été élus comme première réviseuse Edith Liechti, MCA Solothurn. Alfred Comps, BVA Aaretal comme deuxième réviseur. Markus Krummen comme remplaçant.

## **Point 8 Budget 2019**

Le budget 2019 était présenté par Ernst Möckli, trésorier. On prévoit une petite perte. Le budget 2019 est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

## **Point 9 Divers/Propositions**

Il n'y avait pas de propositions de la part du comité, ni des délégués des clubs et des membres individuels.

- **Fritz Schlapbach, Club Nautic Gampelen**

Le camping et le port au bord du lac de Neuchâtel à Gampelen auraient dû être fermés.

Heureusement l'IG Gampelen a lancé une collection de signatures. Le groupe a reçu 19 303 signatures, Par cette intervention on a réussi que le camping TCS 6 peut rester pendant les prochaines 6 ans. 2024 le camping et le port doivent définitivement fermer sa porte.

Monsieur Schlapbach remercie pour l'engagement et l'aide de la FSM.

- **Président**

Chalets au bord sud du lac de Neuchâtel :

La pétition soutenue par la FSM a aidé de manière, que avant 2020, aucun chalet doit être démolie. L'espoir que la raison chez les autorités revient, meurt en dernier.

- **Frank Dahle, Wassersportclub Obwalden**

Lac des Quatre-Cantons, commune de Brunnen :

La commune de Brunnen planifie une interdiction d'ancrage sur le terrain de Hopfärben.

L'interdiction est aujourd'hui encore bloquée. Elle est bloquée par des protestations d'amis de la navigation de plaisance. Si la FSM aurait eu connaissance de cette affaire, elle aura eu la possibilité de s'engager dans ce procès..

L'exemple nous montre qu'il est très important que des clubs ou des personnes individuel tiennent leurs yeux et oreilles grande ouvert et nous informent à temps.

- **Thomas Renold, membre individuel**

Mise à l'eau de bateaux dans la Limmat à l'usine électrique de Rekingen AG:

La prolongation de la concession pour l'usine a été publiée officiellement. Il est impossible comme privée de mettre un bateau à l'eau à cet endroit si vous n'êtes pas propriétaire d'une place d'amarrage dans la région. Dans le cadre de la publication Thomas Renold comme aussi la FSM ont formulé une prise de position à l'intention de l'Office pour l'électricité avec l'exigence d'autoriser l'utilisation de l'installation actuel de slip par les propriétaires de bateaux avec des plaques d'autres cantons.

- **Président**

Alcoolémie pour conducteurs de bateau

Le président essaye de donner une réponse sur des questions qui touche le problème « alcool » :

- Je suis avec mon bateau sur le lac. Mon bateau est ancré. et j'aimerais passer la nuit sur le bateau. Question : Est-ce que la police a le droit de me contrôler et que se passe-t-il, si la valeur limite d'alcoolémie dépasse 0,5 pour-mille ?
- Un bateau ancrés sur le lac est assimilé comme un bateau en marche ou un bateau amarré de façon suffisamment solide à une installation sur terre sont dans le même cas le conducteur ou la conductrice punissable, si la valeur limite dépasse les 0,5 pour mille.
- La réflexion du législateur et de la police : Je dois à tout moment être en mesure, de naviguer mon bateau de manière sûr dans un port.  
Raisons possibles : orages, urgence, problème médical
- Nous partons de l'idée que la police navigue guère sur le lac pour contrôler les conducteurs de bateau sur la valeur limite d'alcoolémie. Par contre nous vous rappelons que chaque conducteur ou conductrice doit se rendre compte soi-même, comment se présente la base juridique.
- Que se passe-t-il si lors d'un contrôle sur le bateau votre valeur limite dépasse les 0,5 pour mille? Une personne de l'équipage qui possède un permis valable et qui est à jeun conduit le bateau. Si il n'y a personne qui peut présenter une permis valable la police conduit le bateau dans le port le plus proche.

Le président clôt la séance officielle à 12.18 h.

La FSM invite tous les participants de l'assemblée à partager un apéro riche au stand no.30.

Rédactrice du procès-verbal e.r. Daniela Frauchiger, MCA Motorbootclub Solothurn

Soleure, 28 juin 2019